



DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2025 –2026

Informations Générales

Vous trouverez dans ce document, les informations et les différentes pièces à fournir afin de finaliser votre adhésion à l'Entente Rugby Albères XIII (ERA XIII).

Communiquez-le-nous dûment complété et signé au plus vite.

Nous nous chargeons d'obtenir la licence de la Fédération Française de Rugby à XIII (FFR XIII), celle-ci est indispensable dès le début des entraînements.

Droit d'Inscription annuel.

- Ecole de Rugby : né(e) de 2013 à 2021 : 130.00€
- Pôle Jeune : né(e) de 2011 à 2012 : 150.00€.

Une réduction de 10.00€ est appliquée, par enfant, à partir du 2ème inscrit de la même fratrie.

Ce prix inclut :

- le montant de l'adhésion au club,
- la licence FFRXIII, l'assurance de niveau 2 (notice sur demande), le maillot personnalisé, le short et les chaussettes aux couleurs du club,
- l'accès à tous les entraînements encadrés par des éducateurs ou entraîneurs fédéraux diplômés, prévus pour sa catégorie,
- la participation :
 - aux différents plateaux ou tournois non compétitifs pour les catégories U5 à U13 organisés par les instances du Rugby à XIII, sous réserve de l'accord des parents après concertation avec les encadrants,
 - aux compétitions pour la catégorie U15.
- votre qualité de membre actif de l'association, vous conférant, en qualité de représentant légal du licencié, le droit de vote aux Assemblées Générales (1 licence = 1 voie).

Les entraînements ont lieu, sous réserve de modifications, sur différents sites des Albères :

- Ecole de rugby : les mardis de 18h à 19h, voire de 18h30 à 19h30 et le samedi de 10h30 à 12h,
- Pôle jeune : les lundis et les jeudis de 18h30 à 20h.

Les pièces à fournir :

- l'imprimé licence complété, daté et signé (document FFR XIII joint),
- 1 photo d'identité récente,
- l'attestation parentale et le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif et, le cas échéant, le certificat médical de pratique (documents FFR XIII joint),
- les renseignements concernant l'adhérent(e) complétés,
- les différentes autorisations (5) complétées et signées,
- photocopie de la carte de sécurité sociale,
- photocopie de la carte de mutuelle,
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille.

N'hésitez pas à poser toutes vos questions aux éducateurs et encadrants qui y répondront. En parallèle, les éducateurs sont, tout au long de l'année, disponibles pour répondre à vos interrogations.

Scannez ce QR code, mine d'informations sur notre club





L'Adhérante, l'Adhérant :

Nom :

Prénom :

Date et Lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone mobile :

Courriel :

@

Parent 1 :

Nom :

Prénom

Adresse (si différente du joueur) :

Téléphone mobile :

Courriel :

@

Parent 2 :

Nom :

Prénom :

Adresse (si différente du joueur) :

Téléphone mobile :

Courriel :

@

Tuteur : (fournir la décision de justice) :

Nom :

Prénom :

Adresse (si différente du joueur) :

Téléphone mobile :

Courriel :

@

Médecin traitant :

Nom :

Prénom :

Téléphone(s) fixe(s) :

Mobile :

Courriel :

@

Souffre-t-il ? :

- d'allergies, si oui précisez :
- Autres informations à usage médical que vous jugez utile de nous fournir (facultatif) :

Ses tailles : maillot :

short :

chaussettes :

Date :

Signature du représentant légal :



Les Autorisations

Soins d'urgence :

Dans le cas d'une situation d'urgence où les soins et traitements immédiats sont jugés nécessaires par les éducateurs, je donne l'autorisation au club de faire transporter mon enfant vers les services médicaux les plus adéquats pour son état. Le club s'efforcera de me prévenir par les moyens les plus rapides.

OUI NON

Déplacement :

Dans le cas de déplacement pour des plateaux, tournois ou matchs à l'extérieur, je donne l'autorisation au club de transporter mon enfant :

en véhicule personnel : OUI NON
en bus ou autocar : OUI NON

Retour à domicile :

J'autorise mon enfant à rentrer seul à mon domicile :

à pieds : OUI NON
en vélo : OUI NON
autre : OUI NON (si oui, précisez)

Personnes autorisées à récupérer mon enfant (autre que parent 1, parent 2, tuteur) :

- | | | |
|--------------------------|---------------------------|-------------------|
| <input type="checkbox"/> | Nom : | Prénom : |
| <input type="checkbox"/> | Téléphone mobile : | Courriel : |
| <input type="checkbox"/> | Nom : | Prénom : |
| <input type="checkbox"/> | Téléphone mobil : | Courriel : |

Prise et diffusion d'images :

La prise, la diffusion et la publication d'une ou plusieurs images (captation, fixation, enregistrement, numérisation) représentant votre enfant à l'occasion des activités entreprises dans le cadre de L'Entente Rugby Albères XIII et sur quelque support que ce soit sont autorisées.

OUI NON

Je soussigné, représentant légal de l'adhérent(e) pour qui l'inscription est sollicitée,

- déclare avoir pris connaissance des 5 autorisations sollicitées et y avoir répondu en connaissance de cause,
- confirme avoir lu et conservé :
 - o la charte de l'Entente Rugby Albères XIII,
 - o Une copie du contrat d'engagement républicain de l'Entente Rugby Albères XIII.

Date :

Signature :



Charte de l'Entente Rugby Albères XIII

Document à conserver par les représentants légaux de l'adhérent(e)

L'Entente Rugby Albères XIII, club affilié à la Fédération Française de rugby à XIII, perpétue son fonctionnement dans la transmission des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être par l'apport de ses membres dans le respect des règles de l'association.

Le club, au travers de ses dirigeants, structure support d'éducation et de la formation du joueur met en œuvre et contrôle tout ce qui peut contribuer à la réalisation de son projet et de ses objectifs annuels.

Le club met en place les moyens de communications les mieux adaptées à l'information des adhérents(tes) et de leurs parents.

Le club met en place et contrôle l'encadrement à travers :

- le recrutement, la formation ;
- le projet de l'association support ;
- le projet éducatif et sportif ;
- le suivi de la formation (joueurs et encadrement) ;
- les choix pédagogiques ;
- les contenus techniques ;

L'évaluation du travail effectué au sein du club se fait à partir de l'évaluation individuelle et collective des joueurs assurée par l'équipe technique sur la totalité de l'effectif du club.

Charte de l'Éducateur, de l'Entraîneur :

L'éducateur, l'entraîneur est le rouage essentiel entre l'enfant et le club. Qualifié et formé à son rôle, il transmet l'esprit, la culture et les règles du club et éduque les enfants pour les amener à leur meilleur niveau de pratique du rugby à XIII. Il se doit d'être exemplaire dans son attitude, son comportement, sa tenue et ses propos.

Ses droits :

- être respecté de chacun : enfants, parents, dirigeants, club et structures,
- avoir l'appui, le soutien, l'aide et la reconnaissance des parents et des dirigeants,
- recevoir une formation adaptée à son rôle dans l'association,
- participer à l'élaboration des objectifs du club.

Ses devoirs :

- être responsable, irréprochable et exemplaire s'agissant de moralité, d'assiduité et de ponctualité,
- veiller à la sécurité et à la sérénité individuelle et du groupe, favorable à l'épanouissement des enfants,
- développer l'excellence dans la pratique du rugby à XIII et dans le comportement individuel et collectif,
- faire progresser chacun(e) à son rythme en suivant précisément son évolution individuelle et celle du collectif,
- adapter ses méthodes, moyens et comportements pour être en capacité de solutionner les problématiques rencontrées,
- adhérer et mettre en œuvre le projet éducatif et sportif du club,
- fédérer les parents.



Charte du jeune joueur de Rugby à XIII

Le jeune vient à l'Entente Rugby Albères XIII pour être formé en tant qu'individu et joueur de rugby à XIII.

Ses droits :

- faire du sport,
- s'amuser et jouer comme un enfant,
- être respecté de chacun : parents, joueurs, éducateurs, dirigeants et arbitres,
- être entraîné et entouré par des personnes compétentes,
- suivre des entraînements adaptés aux rythmes individuels,
- participer à des plateaux et rencontres non compétitives, ou matchs pour les licenciés du « pôle jeune »,
- pratiquer son sport en toute sécurité,
- avoir un temps de repos,
- ne pas être un champion mais pouvoir le devenir.

Ses devoirs :

- respecter ses partenaires, les éducateurs, les parents, les arbitres, les dirigeants..., le matériel, les structures au club et en-dehors,
- être poli,
- respecter les décisions de ses responsables,
- préparer son sac, maillot, short, chaussettes, crampons, protège-dents,
- tenir ses engagements éducatifs et sportifs : assiduité, ponctualité, participation aux entraînements et aux rencontres non compétitives ou matchs,
- prévenir son éducateur ou le responsable de l'École de Rugby en cas d'absence,
- privilégier l'intérêt du groupe à son intérêt personnel,
- se comporter de manière responsable,
- respecter les règles,
- refuser toute forme de violence verbale et physique.



Charte des parents

Le temps passé par les parents au club et les activités proposées doivent contribuer à la formation et à l'épanouissement de l'enfant dans le cadre du projet du club et de ses perspectives.

Leurs droits :

- connaître leur rôle,
- être informé,
- être impliqué et respecté,
- avoir de bonnes conditions d'accueil,
- connaître la qualité et le suivi de la formation,
- reconnaître la compétence de l'encadrement, les qualifications des intervenants,
- respecter chacun,
- contrôler les présences
- savoir se mettre au service de l'école,
- contribuer à la réalisation des projets du club,
- apporter de son temps et de son savoir.

Leurs devoirs :

- rester à leur place,
- accompagner le plus souvent possible et rester en retrait pendant l'activité,
- veiller à l'assiduité et à la ponctualité (horaires entraînements, plateaux et matchs),
- adhérer au projet éducatif et sportif du club,
- prévenir en cas d'absence,
- se mettre en relation avec les éducateurs et le responsable du club en cas de problème,
- aider et soutenir l'éducateur dans sa tâche : attitude, tenue, propos, déplacements,
- aider l'enfant à accepter les contraintes du groupe,
- aider l'enfant à préparer correctement son sac,
- prévoir les vêtements en fonction du temps,
- être de bons spectateurs et accompagnants,
- soutenir l'enfant et ses partenaires en "tolérant" exemplaire,
- informer un responsable de tout changement (familiaux, scolaires, personnels, pratiques) qui pourrait contribuer à perturber le bon fonctionnement du groupe,
- considérer le club et ses règles comme un lieu d'éducation et de formation,
- considérer que les rencontres sportives ne sont qu'un moyen de formation,
- respecter l'arbitre, l'entourage et les partenaires de jeu ainsi que l'éducateur et son travail,
- se mettre à disposition de l'éducateur en cas de force majeure.

L'Entente Rugby Albères XIII se réserve la possibilité d'écarter les membres qui ne respecteraient pas les règles de cette charte



Contrat d'engagement républicain des associations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'état (1)

Document à conserver par les représentants légaux du jeune joueur

Entente Rugby Albères XIII – Engagement républicain

Engagement N°1 : respect des lois de la République

Le respect des lois de la République s'impose à l'Entente Rugby Albères XIII, qui ne doit entreprendre ni inciter à aucune action manifestement contraire à la loi, violente ou susceptible d'entraîner des troubles graves à l'ordre public. L'Entente Rugby Albères XIII, bénéficiaire, s'engage à ne pas se prévaloir de convictions politiques, philosophiques ou religieuses pour s'affranchir des règles communes régissant ses relations avec les collectivités publiques. L'Entente Rugby Albères XIII s'engage notamment à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République.

Engagement N°2 : liberté de conscience

L'Entente Rugby Albères XIII s'engage à respecter et protéger la liberté de conscience de ses membres et des tiers, notamment des bénéficiaires de ses services, et s'abstient de tout acte de prosélytisme exercé notamment sous la contrainte, la menace ou la pression. Cet engagement ne fait pas obstacle à ce que les associations dont l'objet est fondé sur des convictions, notamment sociétales, requièrent de leurs membres une adhésion loyale à l'égard des valeurs de l'organisation.

Engagement N°3 : liberté des membres de l'association

L'Entente Rugby Albères XIII s'engage à respecter la liberté de ses membres de s'en retirer dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 1er juillet 1901 et leur droit de ne pas en être arbitrairement exclu.

Engagement N°4 : égalité et non discrimination

L'Entente Rugby Albères XIII s'engage à respecter l'égalité de tous devant la loi. Elle s'engage, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, à ne pas opérer de différences de traitement fondées sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'appartenance réelle ou supposée à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée qui ne reposeraient pas sur une différence de situation objective en rapport avec l'objet statutaire licite qu'elle poursuit, ni cautionner ou encourager de telles discriminations. Elle prend les mesures, compte tenu des moyens dont elle dispose, permettant de lutter contre toute forme de violence à caractère sexuel ou sexiste.

Engagement N°6 fraternité et prévention de la violence

L'Entente Rugby Albères XIII s'engage à agir dans un esprit de fraternité et de civisme. Dans son activité, dans son fonctionnement interne comme dans ses rapports avec les tiers, l'association s'engage à ne pas provoquer à la haine ou à la violence envers quiconque et à ne pas cautionner de tels agissements. Elle s'engage à rejeter toutes formes de racisme et d'antisémitisme.

Engagement N°6 : respect de la dignité de la personne humaine

L'Entente Rugby Albères XIII s'engage à n'entreprendre, ne soutenir, ni cautionner aucune action de nature à porter atteinte à la sauvegarde de la dignité de la personne humaine. Elle s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur destinés à protéger la santé et l'intégrité physique et psychique de ses membres et des bénéficiaires de ses services et ses activités, et à ne pas mettre en danger la vie d'autrui par ses agissements ou sa négligence. Elle s'engage à ne pas créer, maintenir ou exploiter la vulnérabilité psychologique ou physique de ses membres et des personnes qui participent à ses activités à quelque titre que ce soit, notamment des personnes en situation de handicap, que ce soit par des pressions ou des tentatives d'endoctrinement. Elle s'engage en particulier à n'entreprendre aucune action de nature à compromettre le développement physique, affectif, intellectuel et social des mineurs, ainsi que leur santé et leur sécurité.

Engagement N°7 : respect des symboles de la République

L'Entente Rugby Albères XIII s'engage à respecter le drapeau tricolore, l'hymne national, et la devise de la République.

DEMANDE DE LICENCE SAISON 2025/2026

En faveur du groupement sportif :

NOM : **Nom de Naissance** Prénom :

N° de licence : Sexe : M F Nationalité :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Adresse :

Ville : Code postal :

Tél. mobile : Tél. fixe :

Mail :

PHOTO

Parrainé par *: Nom/Prénom : N° de licence/ Catégorie

***Pour les catégories U5 à U17**

JOUEUR

- NOUVELLE LICENCE
 RENOUVELLEMENT
 SURCLASSEMENT
 LOISIR
 COMPETITION AMATEUR
 PROFESSIONNEL
 XIII FAUTEUIL

DIRIGEANT

- SIMPLE
 TRICOLEURE
 FONCTION/QUALITE :

ASSURANCES

Licence COMPETITION ou PROFESSIONNELLE

- OUI**, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Complémentaire » proposée par la FFR XIII et l'assureur fédéral :
 Niveau 2
 Niveau 3
 Prémium
 Championship
 Niveau 2 "+"
 Niveau 3 "+"
 Prémium "+"
 Super League
 NON, je ne souhaite pas bénéficier de cette garantie « individuelle Complémentaire » et je joins à ma demande de licence l'attestation d'assurance fédérale, complétée par mon assureur.

AUTRE licence

- OUI**, je souhaite bénéficier de la garantie « Individuelle Complémentaire » proposée par la FFR XIII et l'assureur fédéral :
 Niveau 1
 Niveau 2
 Niveau 3
 Prémium
 Niveau 1 "+"
 Niveau 2 "+"
 Niveau 3 "+"
 Prémium +
 NON, je ne souhaite pas bénéficier de cette garantie « individuelle Complémentaire » mais je reconnais avoir été parfaitement informé de l'intérêt à souscrire cette garantie, le contrat d'assurance de la fédération ne couvrant pas les dommages corporels subis par les joueurs.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions de l'assurance Individuelle Complémentaire souscrite par la Fédération Française de Rugby à XIII auprès de la Compagnie HDI GLOBAL SE par l'intermédiaire du Courtier Lafont Assurances - immatriculation ORIAS n°12 068 741 (www.orias.fr) et des garanties qu'ils proposent, dont les Notices d'Information et les Documents d'information sur le Produit d'Assurance (DIPA) m'ont été remis par le club, joints à la présente demande de licence et par ailleurs téléchargeables via l'espace client du club sur le site www.previ13.com.

Je m'engage à me conformer et respecter les statuts et règlements généraux de la Fédération Française de Rugby à XIII, à honorer l'esprit sportif, la charte du Fair Play, le code du sportif et ne pas user des substances dopantes interdites.

« Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux organes administratifs de la fédération. Elles sont conservées pendant 5 ans. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à direction-administrative@ffr13.fr. »

Date et signature :

POUR LES PERSONNES MINEURES :

Je soussigné(e), Mère, Père, Tuteur de l'enfant, déclare autoriser tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage (à noter que l'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle, articles R232-52 du code du sport). **(Ne concerne que les licenciés U15 U17 et U19)**

Date et signature :

DEMANDE DE CHANGEMENT DE CLUB A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LE JOUEUR :

Je soussigné(e) déclare demande une mutation

EN FAVEUR DU CLUB DE : **Date et signature :**

AVIS DU CLUB QUITTE :

Je soussigné(e)

Président, Secrétaire Générale, du club de

Notifié par la présente : l'accord de mutation
 le refus de changement de club

Date et signature :

CACHET DU CLUB

CLUB BENEFICIAIRE DE LA DEMANDE DE LICENCE :

Le club déclare accepter la demande formulée par le joueur et atteste l'avoir informé sur les conditions d'assurance souscrites par la Fédération Française de rugby à XIII et des garanties complémentaires qui sont proposées par XL Insurance Company SE

Nom du signataire :

Fonction : **Date et signature :**

CACHET DU CLUB

SAISON 2025/2026

CERTIFICAT MÉDICAL DE PRATIQUE

Je soussigné,

Docteur en médecine,

- Certifie avoir examiné ce jour

NOM : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Licencié FFR13, au club de :

- Certifie que son état de santé ne présente aucune contre-indication à la pratique sportive, et à la pratique du RUGBY À XIII en compétition
- Dans la catégorie suivante : *Une seule case cochée*

MASCULIN

- U5
- U7
- U9
- U11
- U13
- U15
- U17
- U19
- SÉNIOR
- Para Rugby XIII
- Autre (à préciser) :

FÉMININE

- U5 (Catégorie MIXTE)
- U7 (Catégorie MIXTE)
- U9 (Catégorie MIXTE)
- U11 (Catégorie MIXTE)
- U13 (Catégorie MIXTE)
- U15 (Catégorie MIXTE)
- U17
- JUNIOR
- SÉNIOR
- Para Rugby XIII
- Autre (à préciser) :

Certificat remis en main propre au représentant légal pour faire valoir ce que de droit,

Fait à Le

Tampon

Signature

QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR

(En vue de l'obtention ou du renouvellement d'une licence ou de l'inscription à une compétition) -
Hors disciplines à contraintes particulières - ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3 Code du sport)

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir ou pas un certificat médical pour demander votre licence au sein de la FFR XIII selon les dispositions du Règlement Médical en vigueur.

⚠ À lire par les parents ou la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données. En cas d'au moins **une réponse « OUI »**, une **consultation médicale est obligatoire** avant la délivrance du certificat de non contre-indication.

Identification du jeune sportif

- Tu es : une fille un garçon
- Ton âge :ans
- Nom et prénom :

Depuis l'année dernière (coche la case correspondant à ta réponse)

Questions	Oui	Non
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)

Questions	Oui	Non
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Aujourd'hui

Questions	Oui	Non
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

À faire remplir par les parents

Questions	Oui	Non
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement <50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Êtes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à son âge ? (2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, 8-9 ans, 11-13 ans, 15-16 ans)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

IMPORTANT

Si une ou plusieurs cases **OUI** sont cochées, **prenez rendez-vous chez votre médecin**. Remettez-lui ce questionnaire **rempli** pour qu'il vous examine.

SAISON 2025/2026

AUTORISATION PARENTALE POUR LES SPORTIFS MINEURS

Je soussigné(e),

représentant légal de :

Nom : Prénom :

Date de Naissance :/...../.....

N° de licence FFR13 :

- Autorise la prise de licence auprès de Fédération Française de Rugby à XIII pour la saison sportive 2025/2026 ;
- Affirme que l'enfant est suivi régulièrement par son médecin traitant selon les visites préconisées par le Code de la Santé Publique ;
- Certifie sur l'honneur que les informations transmises dans le questionnaire de santé (ANNEXE II-23 - Art. A. 231-3 Code du sport) sont correctes.

Fait à

Le

Signature du représentant légal,
Précédée de la mention « *Lu et approuvé* »